

Motion votée par l'Assemblée Générale du 29 Mai 2018 à Paris

Les retraités de l'ANR

Dénoncent :

- . **L'ostracisme croissant** envers les retraités qui conduit à déliter le lien intergénérationnel
- . **Les décisions injustes** qui les amèneront à subir, seuls, sans compensation, une perte d'au moins 3% de leur pouvoir d'achat en 2018 à la suite de l'augmentation de 1,7% de la **CSG pour le plus grand nombre et de la non revalorisation** de leur pension alors que la hausse des prix prévue est supérieure à 1,2%.
- . Le traitement parfois indigne des plus anciens dans les **EPHAD**, suite au manque de personnel et de matériels.

Demandent :

- . **La compensation** de l'augmentation de la CSG, notamment par la déduction de leurs assurances complémentaires sous forme de crédit d'impôt.
- . **Le rétablissement au 1er Janvier 2018 de la revalorisation** de leurs pensions en fonction de l'augmentation moyenne des salaires constatée l'année précédente et tenant compte de la réalité des dépenses contraintes des retraités.
- . **Que soit garantie une bonne qualité des soins pour tous et agir pour la création d'un 5ème risque assurant à la dépendance des ressources suffisantes et pérennes**
- . **L'attribution de moyens suffisants et pérennes aux EPHAD** leur permettant de disposer du personnel et des équipements nécessaires pour une approche plus humaine de leurs pensionnaires.
- . **S'opposent vigoureusement à toute atteinte à leurs droits constitués**, dans le cadre du projet de réforme des retraites et notamment exigent le maintien des règles actuelles des pensions de **réversion** lorsqu'ils sont déjà retraités.

Les retraités ne sont pas qu'un coût pour la société, ils sont aussi une richesse qui doit être prise en considération. Après avoir longtemps cotisé et participé au développement du pays, aujourd'hui ils contribuent toujours au développement de l'activité économique, de l'emploi de proximité et au mieux vivre ensemble de la société grâce aux aides qu'ils apportent à leur famille et à la vie associative dont ils sont, bénévolement, les acteurs principaux.



Daniel Hernandez (commission défense) a présenté un plan d'actions 2018 à partir de la motion proposée